



Québec, le 21 février 2012

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de La Peltre dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 22 février 2012, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Plante
Responsable des travaux parlementaires
Députés affiliés à la Coalition Avenir Québec

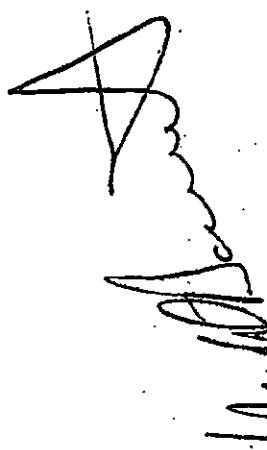
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4

21/02/12
11h35

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en oeuvre le plus rapidement possible la proposition de la ministre de l'Éducation de réviser les mandats et responsabilités des commissions scolaires, de réaliser des économies de 100 millions de dollars par année pendant trois ans dans la bureaucratie, et d'accorder plus d'autonomie aux directions des établissements d'enseignement des réseaux primaire et secondaire. »


11/11/35
21/02/12